

DANGER GRAVE ET IMMINENT

Date du constat 05/10/2017 Heure du constat 13h01 Fiche de signalement OUI NON
 Lieu du constat : CE de Valence - Date X

Force à la recrudescence des heurts de ferrions en fait par notre réseau ASF (25 dont 14 par voie circulée), et malgré les diverses interventions de représentants du personnel les différentes directions ASF ne répondent que par des groupes de travail et campagnes

Description du danger grave et imminent constaté :

de sensibilisation sans prendre de mesures conservatoires immédiates de sécurité pourtant nécessaires. La multiplication de ces heurts est en lien direct avec les procédures édictées dans le manuel de signalisation qui offrent au personnel en charge des interventions la possibilité d'utiliser les ferrions avec fluidité comme obstacle arrêté directement sur une voie circulée en amont de l'évènement à protéger ce qui génère un risque d'accidents graves, pouvant être mortels, tant pour les salariés ASF, que

Salarié(s) exposé(s)

Nom, Prénom	Fonction	Date / Heure	Signature
Salariés et collaborateurs intervenants sur les voies avec les ferrions -			

Responsable de service/district alerté

Nom, Prénom	Fonction	Date / Heure	Signature

Membre du CHSCT signalant le danger

Nom, Prénom	Fonction	Date / Heure	Signature
DORAT Lionel	Représentant	05/10/2017	

Mesure(s) prise(s) par le responsable de service/district

* c'est pourquoi j'insais dans le registre de sécurité le risque grave et imminent pour décider, en concertation entre les membres du CHSCT et la direction régionale DSRM des mesures conservatoires immédiates à mettre en place pour la sécurité des salariés ASF et des usagers dans le cadre de nos interventions d'urgences.

A la prise de connaissance ce jour de l'inscription ci-dessus, nous émettons les réserves suivantes : **réseau ASF** au delà des groupes de travail et campagne de sensibilisation,

la direction a présente les différentes actions engagées et à venir concernant la prévention des heurts de foule dans les instances suivantes:

- * Réunions CHSCT des 22 juin, 7 août et 21 septembre 2017
- * Réunions CE du 27 juin 2017
- * Réunions CCE des 14 et 21 septembre 2017
- * 1^{er} CHSCT du 6 juillet 2017
- * - - -

F. GABRIELE le 5/10/2017 . 13^h30
Responsable Prévention Sécurité

